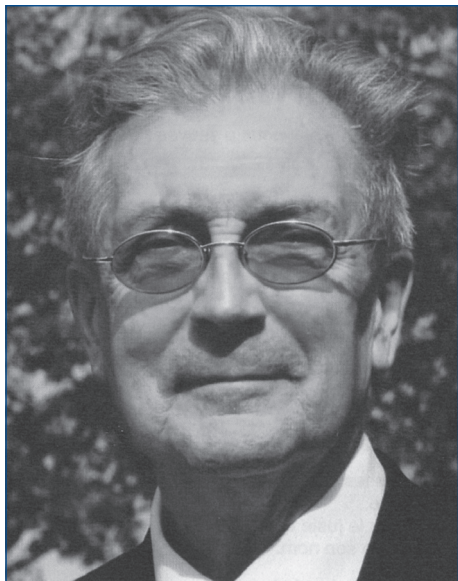


Docteur Jean-Pierre Thévenot, 1935-2017



Jean Pierre Thevenot nous a quittés le 13 novembre 2017 à 82 ans des suites d'une maladie neurologique sur laquelle, ironie involontaire mais cruelle du destin, il avait mené des recherches au début de sa carrière quand il était assistant du Pr Soulaïrac à l'hôpital Sainte-Anne et obtenait ainsi son titre de neuropsychiatre.

Ses amis et ses collègues partagent la peine de ses filles et de son épouse, Annette, psychologue, fondatrice et présidente de l'Association francocubaine de psychiatrie, au sein de laquelle il œuvrait avec elle pour organiser des voyages et des échanges entre équipes psychiatriques des deux pays dans un esprit de militantisme pragmatique et humaniste, sans oublier les soirées festives caribéennes.

Jean-Pierre Thévenot avait fait ses études à Clermont-Ferrand où son père, psychiatre avait contribué dans les années 50 avec Pierre Doussinet à créer les Croix Marines, devenues depuis la Fédération d'aide à la santé mentale. Après un service militaire dans la marine, il avait intégré (à l'époque sur concours) l'internat psychiatrique de la Seine où il avait obtenu la médaille d'or (1967) puis s'était orienté vers la pratique publique en psychiatrie infantile.

Toute sa vie professionnelle se déroule ensuite à Paris où il exerce de 1974 à 2002, comme médecin chef du service de santé mentale pour enfants et adolescents des 7^e, 8^e et 17^e arrondissements de Paris, secteur rattaché à l'hôpital de Perray-Vaucluse.

Cette évocation d'un parcours linéaire rend mal compte de ses multiples activités et de son influence sur les collègues et les pratiques.

Dès son internat, J-P Thévenot s'est intéressé au militantisme associatif et syndical. Il sera un membre actif du syndicat SPH, et jouera un rôle déterminant dans la création de l'Association de prévoyance des praticiens. En 1994 il participera à la création de la SIP dont il sera vice-président jusqu'en 2000 (particulièrement chargé de la pédopsychiatrie). Il s'engagera dans les travaux de la Fédération française de psychiatrie.

Tout au long de sa vie professionnelle sa qualité d'écoute, son humanisme, sa finesse clinique caractérisent ce clinicien qui publie dans de nombreuses revues. Ses enquêtes, ses communications à des congrès, ses articles, ses engagements associatifs représentent un panorama des problématiques de la pédopsychiatrie. Depuis l'échec scolaire (voir à ce sujet un film disponible au Centre national de documentation en santé mentale) jusqu'aux prescriptions de médicaments chez l'enfant, depuis les questions propres à l'éthique jusqu'à celles liées à l'accès aux soins ce travailleur précis et sérieux n'a cessé de réfléchir la pratique de sa discipline. Il s'intéressera particulièrement aux questions de classification, et sera coopté au sein de la section diagnostic et classification de l'Association mondiale de psychiatrie.

Après sa retraite hospitalière il sera missionné par l'Agence régionale de l'hospitalisation pour réaliser de 2002 à 2007 un suivi de cohortes des enfants et adolescents autistes et mènera ce travail épidémiologique d'importance en mettant l'accent sur les difficultés d'accès aux soins institutionnels en Île-de-France. Cette étude est conduite au sein de l'Inserm avec Nicole Quemada (Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale).

La mise en place de la sectorisation en psychiatrie infantile après la circulaire de 1972 représente l'axe principal de son engagement.

J-P Thevenot fait partie de cette génération pionnière qui découvre ce que peut être le soin psychiatrique aux enfants par le biais d'une équipe, forme de soins qui n'existait pas encore du temps de ses études.

Préoccupé de définir le champ du service public de psychiatrie pour les enfants il fonde en 1976 le groupe des psychiatres d'intersecteur parisiens dont il sera le secrétaire général jusqu'en 2000.

Il assurera la présidence pendant 15 ans (1987-2002) de l'Association des psychiatres d'intersecteurs (API) fondée en 1984 et organisera dans ce cadre des journées d'études annuelles régulières et dirigera la publication du cahier des charges de la psychiatrie publique (1986).

L'Information Psychiatrique, dans laquelle il a souvent publié, tient à rendre hommage à ce neuro psychiatre, devenu pédopsychiatre qui a su défendre et approfondir l'exercice de la pédopsychiatrie publique.

Pour ma part, avec les fondateurs de l'API, je suis triste de la disparition d'un ami autant que de celle d'un fidèle compagnon de route au pays de l'enfance en quête de santé mentale.

Jacques Constant

jacques.constant28@wanadoo.fr

Novembre 2017

Liens d'intérêts les auteurs déclarent ne pas avoir de lien d'intérêt en rapport avec cet article.